



www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

Du Vendredi 15 mai au Vendredi 29 mai 2020

MAIRIE

COVID 19- REOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES

Pour contacter la mairie

09 71 50 16 31

OU PAR MAIL mairie.le-drennec@orange.fr

A COMPTER DU LUNDI 11 MAI

☞ LA MAIRIE SERA OUVERTE AU PUBLIC L'APRES-MIDI DE 13H30 A 17H30, et restera joignable le matin de 8h30 à 12h00 au 09.71.50.16.31 ou par mail

☞ L'AGENCE POSTALE DU DRENNEC SERA OUVERTE aux horaires habituels de 8h30 à 11h30 du lundi au samedi. Nous vous prions de favoriser le paiement par carte sans contact et de vous munir de votre propre stylo.

Un nouveau service d'expédition de lettre recommandée depuis sa boîte aux lettres normalisée.

Autre innovation, sur le modèle de l'expédition de colis depuis sa boîte aux lettres personnelle normalisée, La Poste propose désormais à tous ses clients d'envoyer une lettre recommandée physique, sans se déplacer en bureau de poste. Une étiquette d'affranchissement dédié aux envois en recommandé sera disponible sur laposte.fr dès le 4 mai. Les facteurs collecteront les lettres recommandées au cours de leur tournée, selon les jours de passage habituels.

NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES CONSIGNES AFFICHEES A L'ENTREE DE LA MAIRIE.

WEEK-END de l'ASCENSION

Les services municipaux (mairie, agence postale, bibliothèque, services techniques) seront FERMES exceptionnellement vendredi 22 mai.

L'agence postale et la bibliothèque seront également fermées samedi 23 mai.

CONSEIL MUNICIPAL. Prochain conseil municipal Mardi 26 Mai à 19h00 à la salle des Châtaigniers sous réserve de modifications ultérieures par décision de l'Etat. Ordre du jour : Installation du nouveau conseil municipal. La réunion se déroulerait à huit clos.

☞ **LES SALLES MUNICIPALES RESTERONT FERMEES AUX ASSOCIATIONS AINSI QU'AUX PARTICULIERS, L'ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE PAR LE BIAIS D'UNE ASSOCIATION RESTE INTERDITE.**


☞ **REOUVERTURE DES ECOLES, ET DES SERVICES PERISCOLAIRES**, en lien avec les directrices des écoles.


Les inscriptions à la cantine et à la garderie sont **OBLIGATOIRES** par le biais du site internet **logicielcantine.fr**. Tout enfant non inscrit ne sera pris en charge par les services. Pour la garderie du soir, nous demandons aux parents d'apporter le goûter des enfants. Aucun goûter ne sera proposé par nos services. Nous vous rappelons que la garderie **ferme à 18h00** le soir.

↳ **FERMETURE AIRE DE DECHETS VERTS** : Pour continuer d'assurer ce service, une réhabilitation des aires de déchets verts serait nécessaire pour prévenir tout accident ou pollution susceptible de dégrader le milieu environnant. Cependant, dans un court délai, la CCPA, n'est pas en capacité de supporter les coûts d'investissement d'une mise aux normes de 3 aires (Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Landéda) auxquels s'ajouteraient des coûts de fonctionnement liés principalement au gardiennage. En conséquence, Le Président de la CCPA a donc été contraint de prendre la décision de fermer les aires de déchets verts jusqu'à nouvel ordre.

Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

Par ailleurs, les déchets verts peuvent être une ressource pour les jardins : **Les usagers sont encouragés à valoriser les déchets au moyen des différentes valorisations possibles : mulching, broyage, paillage et compostage.**

 **ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : Réouverture de l'accueil de loisirs sur inscription à l'adresse mail suivante : ledrennec@epal.asso.fr.

 **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr
<https://bibliothèque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

La bibliothèque du Drennec se prépare et s'adapte au déconfinement : les usagers peuvent **retourner leurs emprunts depuis le Mercredi 12 mai** dans le Hall de la salle des Châtaigniers aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque. Les livres seront isolés une dizaine de jours pour décontamination avant d'être à nouveau remis en prêt.

Dès le Mercredi 19 mai un système de **livres à emporter** sera mis en place: « **Je réserve, Je lis** » pour le mois de mai et juin : Il suffira de réserver ses livres (romans, BD, documentaires, DVD, CD...) soit sur le catalogue du Site internet de la bibliothèque : bibliothèque-ledrennec.fr, en accédant à son compte lecteur, soit par mail ou téléphone, les usagers n'auront pas accès au local de la bibliothèque pour le moment. Les réservations seront à retirer dans le Hall des Châtaigniers par une seule personne par famille aux horaires habituels d'ouverture.

Vous serez régulièrement informés de l'évolution du calendrier de la bibliothèque par voie d'affichage, sur le site, le bulletin municipal...

Pour garder contact avec la bibliothèque, les jeunes du Drennec sont invités à envoyer par mail une photo de leur coup de cœur lecture pendant le confinement, en se mettant en scène avec la couverture du livre à : bibliothèque.ledrennec@orange.fr . Une exposition des photos sera envisagée plus tard dans la bibliothèque dès que les conditions le permettront, plus d'informations sur le site internet.

Rappel des horaires d'ouverture : Mardi : 16h30-18h30 ; Mercredi : 16h-18h30; Vendredi : 16h30-19h; Samedi : 10h-12h.

La bibliothèque est exceptionnellement fermée le 22 et 23 mai.

ORDURES MENAGERES :

↳ En raison du contexte sanitaire dû à l'épidémie de Coronavirus COVID 19 et pour assurer au mieux la protection des agents du centre de tri de déchets nous vous rappelons que : **Les masques et gants usagés, les mouchoirs à usage unique, les lingettes désinfectantes DOIVENT ETRE JETES** dans des sacs fermés dans la **POUBELLE D'ORDURES MENAGERES**.

COVID19 -ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Dans le cadre de l'application des mesures gouvernementales relatives à la crise sanitaire du COVID-19 et afin de faciliter et d'encourager le confinement des habitants du Pays des abers à leur domicile la CCPA a pris, jusqu'à nouvel ordre, les dispositions suivantes :

- Hôtel de communauté fermé physiquement au public. Services joignables tous les matins de 9h à 12h au 02 98 37 66 00, ou par mail à l'adresse suivante : accueil@pays-des-abers.fr

- Service eau et assainissement : En cas d'**urgence**, 02 30 26 02 82 ou sea@pays-des-abers.fr

- La Maison de l'Emploi est également fermée au public. Accueil téléphonique aux horaires habituels d'ouverture au 02 90 85 30 12 ou accueil.emploi@pays-des-abers.fr , pour le PLIE defiemploi@pays-des-abers.fr et la mission locale acc-land-lesn@mission-locale-brest.org

- Le port de l'Aber Benoit: Les bureaux du port du Vill (Landéda) et du Stellac'h (Saint-Pabu) seront fermés et le service de gestion des mouillages de l'Aber Benoit fortement perturbé. Il est demandé à l'ensemble des usagers des mouillages de l'Aber Benoit de ne pas mettre à l'eau leur bateau avant que la situation s'améliore. Le service reste joignable par téléphone uniquement pour les urgences au 06 19 87 75 39. Merci de votre compréhension.

REOUVERTURE PROGRESSIVE DES DECHETERIES. A compter du 11 mai, Les déchèteries sont accessibles selon les conditions préconisées par le préfet à savoir : chaque jour ne seront autorisés que les entrées des véhicules dont le premier nombre du N° d'immatriculation du véhicule et de la remorque se terminent par le même chiffre que celui du jour du mois. Ainsi, le mercredi 20 mai, ne seront admis que les véhicules et remorques dont le N° d'immatriculation se termine par un 0. Le 21 par un 1, etc. Exemple ancienne plaque : 13 AB 29 : prendre le 3. Exemple nouvelle plaque : BA 335 YX : prendre le 5.

Sont concernées les déchèteries de Plabennec, Lannilis, Plouguerneau, Bourg-Blanc, Plouguin, qui sont ouvertes de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les personnes doivent être munies d'une carte d'identité ou d'un document prouvant que leur résidence principale est bien sur une commune de la C.C.P.A. Sur place : - il n'y aura pas d'aide d'un gardien au déchargement d'objets lourds ou encombrants.

COMMUNIQUES MAIRIE.

→ **TRAVAUX DE REFECTION DE TROTTOIRS ET VOIRIE** au lieu-dit La Gare du 11 mai 2020 au 26 juin 2020, date prévisionnelle de fin des travaux. Durant le chantier, La circulation sera réglementée par un alternat des feux rue de Landouzen, la route de la Gare sera barrée. Le stationnement sera interdit au droit des travaux. Une signalisation sur site précisera les modalités de circulation.

→ **LA REFECTION DES RESEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT** se fera à partir de juillet sur la RD 788.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Mercredis des Semaines Paires.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé) contactez le 09.726.750.29.

RECENSEMENT CITOYEN : Report des Journées Défense et Citoyenneté • Les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et seront reportées à une date ultérieure. • Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25e anniversaire du candidat. Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes : • pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement ; • pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire « en instance de convocation ». Ces mesures répondent à l'application des consignes barrières en vue de limiter la propagation du virus COVID-19.

Les jeunes filles et garçons, **nés en avril, mai, juin**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans révolus**. Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site www.mon.service-public.fr

VIE SCOLAIRE

ECOLE DES SOURCES. Inscriptions : la directrice reçoit les familles uniquement sur rendez-vous en envoyant un mail à ec.primaire.ledrennec@orange.fr ou en téléphonant au 02.98.40.76.95. En application du protocole sanitaire, les parents visiteront les locaux un par un, le port du masque est obligatoire. Pour une inscription, merci de vous munir du livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation en cas de changement d'école. Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir du 1^{er} septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

ECOLE ST ADRIEN. Vous pouvez à nouveau déposer vos journaux à l'école St Adrien le samedi matin de 9h30 à 12h30 dans le container prévu à cet effet. Celui-ci sera positionné devant le portail de l'école.

ANNONCES DIVERSES

BOULANGERIE TANGUY. La boulangerie est ouverte du mardi au dimanche de 6h30 à 12h30.

TRAITEUR KERZIL Livraison sur le pas de porte : En cette période de confinement, nous proposons de livrer vos courses chez vous : -Commander par téléphone ; -Un minimum de 30€ ; -Livraison (gratuite et possible au Drennec et dans les villes alentours) effectuée tant que possible dans la journée, au même prix qu'en magasin ; -Boucherie, charcuterie, plats préparés, crèmerie, fruits et légumes, boissons, hygiène... **Moyens de paiement acceptés** : espèces ou chèque. **Plats à emporter pour les déjeuners**. **Téléphone : 02.98.40.40.05**. Ouvert du mardi au samedi 8h30 à 12h20 et de 15h30 à 18h30, dimanche de 9h00 à 12h00.

CLIC GERONTOLOGIQUE Permanence téléphonique du: CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. **Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 98 21 02 02**.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Possibilité de joindre le conciliateur de justice par mail : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet «conciliateurs.fr» S'il est ainsi saisi, le conciliateur prendra contact avec le demandeur et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord par un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit.)

EMPLOI. L'association Amadeus Aide et Soins recrute 3 assistant(e)s de proximité en CDD sur les secteurs de Brest, Landerneau et Lesneven (1 par secteur) pour les remplacements de congés du 29/06/2020 au 13/09/2020 (dont 1 semaine de doublure). Durée du travail variant entre 24h30 et 35h par semaine. Les missions principales sont : participer à la mise en place

et au suivi du projet d'intervention individualisé du bénéficiaire, contribuer à la gestion de l'équipe d'intervenants et contribuer à la vie de la structure. Une expérience dans le domaine est souhaitée. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr. Plus d'informations au 02 98 21 12 40.

DIVERS. Pour vos travaux de peinture, de revêtements de murs, de revêtements de sols intérieurs ; pour vos petits ravalements, faites confiance à Lesne Déco. Tél 06.88.28.35.83. Devis gratuit, travail soigné.

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

CABINET INFIRMIER 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Les horaires d'ouverture du Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal : Les personnes qui souhaitent (futurs parents, parents et assistants maternels) avoir des informations lors d'un entretien téléphonique (renseignements modes d'accueil pour un bébé à naître, recherche d'assistants maternels, renseignements administratifs...) peuvent contacter les animatrices du Relais Parents Assistants Maternels suivant les horaires : du lundi au jeudi de 9h à 16h30 au 06.01.44.01.12 ou 06.98.56.32.22 ; le mercredi de 9h à 16h30 au 06.01.44.01.12 ; le vendredi de 9h à 16h au 06.01.44.01.12.

Si les horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, n'hésitez pas à nous laisser un message ou à nous adresser un mail rpam@plabennec.fr, en nous indiquant le jour et l'horaire qui vous conviendraient.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.



AVIS IMPORTANT - CAMPAGNE DE DECLARATION DES REVENUS

Les usagers peuvent, pour toutes leurs demandes, solliciter un rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit à partir du site impots.gouv.fr), afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances.

C'est une possibilité nouvelle dans le cadre de la campagne d'impôt sur le revenu, que la DDFIP encourage fortement d'utiliser. Cela permet aux usagers d'être rappelés par un agent des finances au jour et à l'heure choisis à l'avance et de bénéficier de plus de temps pour échanger sur son dossier.

Pour prendre ce rendez-vous téléphonique, il n'est pas nécessaire d'avoir internet : la demande de rendez-vous peut être effectuée par téléphone : soit en composant le numéro d'appel, non surtaxé, **0.809.401.401**, ou en appelant son service des impôts des particuliers ;

Pour les internautes, il est possible de prendre rendez-vous via la messagerie sécurisée de leur espace personnel sur le site impots.gouv.fr ou directement à partir de la rubrique « contact » en première page de ce site.

Les dates limites de déclaration des revenus sont : le 8 juin pour les déclarations en ligne et le 12 juin pour les déclarations papier.



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades